



Compte-rendu du CTL du 21/10/2021

Ordre du jour

- 1) Le NRP au 01/01/2022
- 2) Ponts naturels 2022
- 3) Questions diverses

Déclaration liminaire et réponses du directeur

Nous avons rappelé dans notre déclaration liminaire le rejet du NRP par les agents, les difficultés rencontrées avant et après la mise en place de chaque étape annuelle, et les changements de position des directeurs successifs.

En réponse à notre déclaration liminaire, M Brabant a tenu des propos d'ordre général concernant la mise en place du NRP dans la Manche.

Sur le travail à distance possible seulement 2j/semaine sauf exception liée à un départ à la retraite dans les 2 ans ou situation particulière :

A la question posée dans notre liminaire sur « l'engagement » de la précédente directrice départementale au sujet du travail à distance dans les sites restructurés, M Brabant a répondu que cela avait été une erreur de déclarer dans un groupe de travail que cela pouvait perdurer jusqu'en 2026. Il souhaite par ailleurs étudier la situation des agents qui resteraient encore en travail à distance sur Carentan, où il ne demeure plus qu'une Trésorerie hospitalière.

Sur des espaces de travail partagés :

Des espaces de travail partagés seront mis en place sur Saint Lô, Valognes, Granville et Mortain, pour palier aux « zones blanches », rompre l'isolement et améliorer le cadre de travail des télé-travailleurs qui souhaiteraient s'installer dans ces locaux.

Sur Avranches, c'est difficile pour l'instant par manque de places mais la direction n'est pas fermée pour en étudier la possibilité dans d'autres locaux.

Granville et Mortain seront opérationnels pour janvier 2022.

Pour Valognes, les travaux suivent le calendrier donc ça devrait être possible. Au pire les agents pourraient en attendant aller travailler au rez-de-chaussée, il y a de la place.

Il n'y aura pas de pointage dans ces espaces, car les agents sont considérés comme télé-travailleurs.





Section de la Manche

SYNDICAT NATIONAL
Solidaires
Finances
Publiques

Sur l'accueil :

Pour M BRABANT, les trésoreries hospitalières (Granville, Carentan) n'ont pas vocation à faire de l'accueil de 1^{er} niveau. Cet accueil, parfois réalisé par l'équipe EDR va continuer, même si ce n'est pas le métier de l'EDR.

M Brabant considère que partout où sont implantés des Espaces France Services (EFS), les services de la DGFIP ne devraient plus faire d'accueil généraliste. Il s'agit d'une stratégie nationale, sauf accord locaux. Dans la Manche les EFS fonctionnent bien, on y a traité 10 % de l'accueil durant la campagne IR, pour la direction c'est un bon chiffre.

L'accueil de proximité de 2^{ème} niveau ne se fera que si c'est un accueil d'expertise lié au métier.

M Brabant fait valoir que le NRP est plébiscité par les élus, qui sont satisfaits de la mise en place des EFS et des Conseillers aux Décideurs Locaux (CDL).

Sur les emplois transférés :

Nous avons une nouvelle fois regretté que les emplois figurant dans les documents de travail soient exprimés en emplois TAGERFIP, c'est à dire en nombre de chaises, que ces chaises soient vides ou occupées. Ce ne sont malheureusement que ces éléments qui nous pouvons vous communiquer, sans visibilités sur les emplois vacants, sur ceux qui vont prochainement être gelés ou supprimés.

Sur les dysfonctionnements des services restructurés :

Nous avons alerté plusieurs fois la direction sur les dysfonctionnements et la dégradation des conditions de vie au travail en particulier dans les Services de Gestion Comptable (SGC) et le Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement (SPFE). Nous avons également abordé le risque d'accident dit « industriel » des grosses structures, où le retard et les dysfonctionnements seraient tels qu'ils en deviendraient irrattrapables.

M BRABANT nous a affirmé que des audits avaient été réalisés (SGC St Lô) et mission SPL (animation SCG et CDL). Un groupe de travail a été demandé par le Directeur, qui devrait réunir les protagonistes sur le recouvrement mais le directeur pourrait aussi proposer des GT sur d'autres thématiques de la gestion publique. Un plan d'action doit être établi et restitué à la DG.

Concernant le SPFE de Coutances, le directeur se déplacera à nouveau sur Coutances pour rencontrer les agents, il y a actuellement 3 agents contractuels et l'équipe de renfort.

Le directeur a rencontré le responsable du SPFE pour travailler sur un plan d'action qui permettrait de réduire les délais.





Section de la Manche

SYNDICAT NATIONAL
Solidaires
Finances
Publiques

Sur l'industrialisation des tâches liées au fonctionnement des nouvelles structures :

M BRABANT reconnaît que les tâches sont ou seront industrialisées mais que chacun pourrait y trouver son compte en effectuant des tâches annexes pour retrouver un peu de polyvalence. Les tâches de chacun seront formalisées dans l'organigramme fonctionnel !



Sur les travaux immobiliers :

En préambule, M BRABANT a exposé sa volonté d'avoir 3 pôles attractifs dans la Manche : Cherbourg, St Lô et Avranches.

Cherbourg : Pour M BRABANT l'idéal serait de vendre le terrain de Cherbourg Abbaye et le bâtiment de la TPM pour installer nos services dans un site multi-occupant. Il s'agit d'un projet ancien qui ne voit toujours pas le jour.

Valognes : des travaux sont en cours sur le site de Valognes Ecole pour la future installation d'un SGC au 01/01/2023. M BRABANT envisage de changer de locatif à Valognes pour y installer le futur CDL et chercher d'éventuels autres locaux pour installer un espace de travail partagé.

Avranches : Avec l'arrivée des collègues des services restructurés, l'effectif sur **Avranches** sera d'environ 100 personnes ; un site très important et un dossier prioritaire pour la direction. Le désamiantage aura bien lieu, par étape, sans délocaliser les collègues. Et si vraiment cela s'avérait nécessaire on pourrait peut-être délocaliser quelques collègues sur le

site de l'ancienne TP durant le cycle des travaux.

Le directeur voudrait désamianter tout le site et refaire à neuf, les parois, sols, etc... Une étude de désamiantage, cloisonnement et travaux électriques, pilotée par la DG va démarrer d'ici la fin de l'année et le calendrier des travaux sera calé au début de 2022.

Les travaux se feront par palier. Au 01/01/2022 on est en capacité d'accueillir tout le monde dans de bonnes conditions et sans difficultés (propos du directeur).

Rappelons que ces travaux devaient démarrer en mars.....2021 !



Sur le devenir des SIP :

M BRABANT s'interroge sur le devenir des SIP, avec la disparition progressive de la taxe d'habitation, le CSP de régularisation qui va progressivement être effectué par des pôles nationaux, le recouvrement qui serait transféré au PRS (Pôle de Recouvrement Spécialisé).

En règle générale, l'accueil va avoir plus d'importance dans les SIP, et M BRABANT souhaite mettre en débat le sujet de l'accueil mais surtout d'un accueil technique.

En conclusion de ses propos, M BRABANT estime que jamais les agents n'auront eu autant de visibilité sur les réformes de structures..... jusqu'en 2026 !



Section de la Manche



le NRP au 1^{er} janvier 2022

le NRP à Valognes : disparition du SIP-SIE

La direction a justifié la fermeture anticipée de Valognes St Malo au 01/01/2022 par le fait qu'il n'y avait pas assez d'effectifs, toutes les « chaises » ne sont pas occupées avec les suppressions d'emplois et c'est un territoire peu attractif, le directeur ne voulait pas être sur cette problématique.

Le directeur a rencontré le maire concernant un service accueil à Valognes et étudier l'articulation avec l'accueil de l'EFS.

Les usagers continueront de venir à Valognes pour un accueil SIP.....mais avec un périmètre réduit.

Cherbourg :

Cherbourg devient le plus gros SIP du département soit 38 agents . 2 SAID (Est et Ouest) .

L'effectif de Valognes est très déficitaire, inquiétude des agents car en réalité très peu d'agents derrière les postes transférés.

Le NRP à Mortain : disparition du SIE, de la Trésorerie et mise en place d'une antenne SIP :

Contrairement à sa prédécesseure, M BRABANT ne veut pas d'antenne sans cadre A. S'il avait conservé le projet d'antenne pour les 3 services de Mortain (SIP, SIE, et Trésorerie), il aurait fallu 3 cadres A, dont il ne dispose pas.

Il n'y aura donc qu'une petite structure SIP (2 C , 2 B et 1 A) avec un accueil généraliste, car c'est un engagement antérieur avec les élus, et un accueil spécialisé.

Le loyer à Mortain est très cher, le directeur souhaite partir sur un autre site, en mairie ou autre?

Le NRP à Avranches : scission du SIP/SIE, création d'un SGC

Sur le plan immobilier, une réunion avec les OS doit encore se tenir, les plans ne sont pas encore définitifs

Il y aura maintien de la restauration collective sur Avranches qui doit être un site attractif , il faut donc que les travaux soient faits afin de pérenniser le site (voir plus haut), qui sur le marché immobilier, n'a aucune perspective de revalorisation.

Concernant le parking qui n'offrira pas assez de place, une rencontre avec le maire d' Avranches est envisagée pour exhumer un vieux projet qui n'a jamais vu le jour.

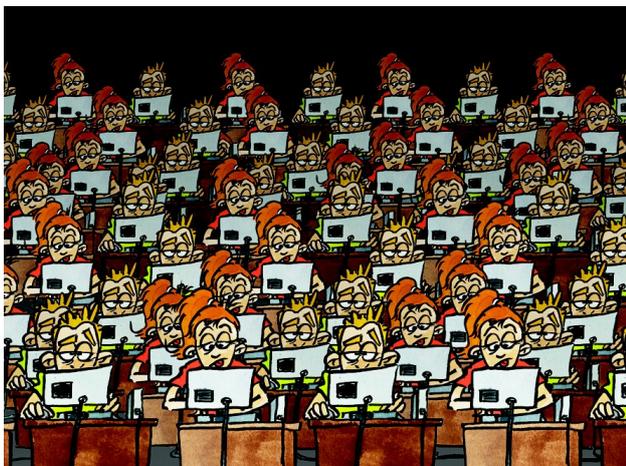
Par rapport à l'espace d'accueil des usagers, nous avons rappelé à M BRABANT que des études avaient été réalisées avec la collaboration et le déplacement de l'ergonome du ministère. M Brabant a dans un premier temps balayé de la main les « vieilles » études, puis a semblé disposé à les prendre éventuellement en compte si elles étaient retrouvées.



Section de la Manche

SYNDICAT NATIONAL
Solidaires
Finances
Publiques

M.Brabant proposera une réunion publique avec tous les agents du site en fin d'année, il se tient à la disposition de ceux-ci pour toute question .



SIE Avranches :

23 emplois au SIE, l'organisation définitive sera connue au 01/01/2022, néanmoins, pour la mise en place, le responsable intérimaire s'inscrira dans la suite de cette organisation, il est précisé que les agents auront de la suppléance à faire afin de permettre la continuité du service.

Un groupe de travail sera bientôt mis en place.

SIP Avranches

Création de 2 SAID avec attachement à la continuité géographique. Le découpage des SA a été vu avec les agents : c'est la proposition de la direction qui a été retenue : un secteur Avranches Nord et un secteur Avranches Sud.

Au total 32 emplois seront dépendront du SIP d'Avranches (emplois TAGERFIP), dont 5 à Mortain.



SGC Avranches

Pour Le directeur , il serait intéressant qu'un SFACT (service facturier) soit adossé au SGC . Au niveau national, la DG pousse les collectivités dans ce sens , cependant elle n'est pas favorable à la création d'une telle structure en dessous d'un effectif de 4 agents. Sur Avranches, on est en dessous de ce seuil, mais pour le directeur cela peut être intéressant si on en crée un pour tout l'EPCI, donc à étudier.

17 emplois seront implantés au SCG d'Avranches.



Section de la Manche



M Brabant est favorable à ce qu'un 3ème cadre A soit en poste au SGC d'Avranches, 1 cadre A pour le pôle dépenses, 1 cadre A pour le pôle recettes et dans ce genre de grosse structure 1 cadre A pour gérer les missions transverses comme le télé-travail, l'espace de travail partagé, le planning, co-gestion, pilotage,...

Pour lui, l'offre de service de l'EPCI est intéressante pour toutes les communes, il faut en discuter avec les élus locaux qu'il souhaite rencontrer au moins une fois par an.

M Brabant regrette qu'il y ait une perte de maîtrise des capacités de l'outil Helios. Helios n'a pas forcément été conçu pour gérer autant de budgets, au départ il y avait des gestionnaires, des experts pour affiner les paramétrages,...

La création du SAM 22

Il s'agit d'un service d'appui au réseau chargé de la gestion des budgets de la nomenclature comptable M22 (gestion des hébergés). Le SAM 22 sera implanté à Avranches mais dépendra de la trésorerie hospitalière de Granville. La décision de créer ce service, plutôt à contre-courant de la tendance à ne pas créer d'antennes, sert à la fois l'intérêt des agents chargés de cette mission dans le sud Manche, et l'intérêt de la direction de garder les compétences métiers liées à la spécificité et la complexité particulière de cette mission.

Ce service pourrait monter en charge pour gérer à terme l'ensemble des budgets M22 du département.

Trésorerie Hospitalière (TH) de Granville :

La trésorerie hospitalière sera spécialisée sur la nomenclature comptable M21 à Granville et M22 sur Avranches, avec le service d'appui au réseau baptisé SAM 22. La sénatrice est attachée à la TH de Granville

La TH accueillera des collègues avec un Service d'Appui au Réseau (SAR)

18 emplois à la TH de Granville dont 7 au SAM 22 d'Avranches, la structure du SAM 22 sera au TAGERFIP afin de calibrer réellement les emplois à terme.



Disparition de la Trésorerie de Torigny :

l'ensemble des missions est transféré au SGC de Saint Lô. Seul un agent va arriver sur le SGC.

Les Conseillers aux décideurs locaux (CDL) :

Ils sont plébiscités par les élus locaux et il y a un très bon retour. Le directeur souhaite intégrer des CDL issus de l'ex DGI car jusqu'à présent ils étaient surtout issus de l'ex GP, pour lui le conseil fiscal prend toute sa mesure dans cette mission.

Il est prévu 3 CDL pour l'EPCI Mont Saint Michel Normandie : 2 IDIV à Avranches et un A à Mortain.



Section de la Manche

SYNDICAT NATIONAL
Solidaires
Finances
Publiques

Espace France Services (EFS)

La création et l'implantation des EFS relèvent du préfet.

12 agents de la DGFIP étaient volontaires pour intégrer ces EFS. Aujourd'hui on ne met pas d'agent dans les EFS car il y a un problème de rémunération, un agent DGFIP coûte plus cher qu'un agent collectivité territoriale.

M. Brabant ne souhaite pas le transfert d'agents de la DGFIP vers les EFS, car ces agents ne seraient pas remplacés.



Ponts naturels 2022

- vendredi 27 mai 2022
- vendredi 15 juillet 2022
- lundi 31 octobre 2022

Questions diverses

- Les travaux du SPFE ne sont toujours pas réalisés, aucun calendrier ne nous a été communiqué. M BRABANT a évoqué les problèmes d'approvisionnement rencontrés par l'ensemble des professions du bâtiment.

- Concernant l'arrivée de 11 B stagiaires: leurs fiches de souhaits sont arrivées au RH qui doivent faire un retour sur leurs affectations locales à l'ENFIP au plus tard le 17/11/2021.

- Solidaires Finances Publiques a demandé la tenue d'un CTL Formation Professionnelle, sujet important pour les agents qui ont eu à souffrir de l'absence totale de certaines formations, des formations en distanciel, sans oublier la formation des contractuels

